



Plans de commercialisation

Plan de Parking 1/3



43 places



NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. L'implantation du mobilier est donné à titre indicatif.



Indice : \_ Date : 13.10.2021

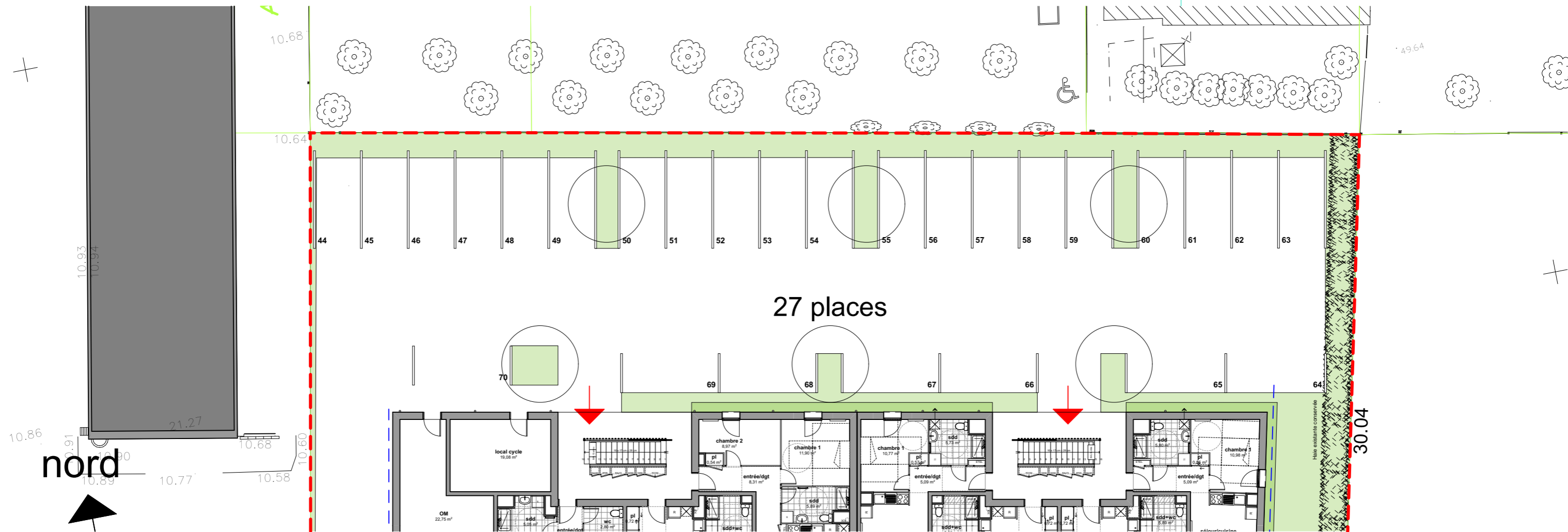
Groupe Edouard Denis  
 Agence de Rouen  
 13 rue Pierre Gilles de Gennes  
 76130 MONT SAINT AIGNAN

Les plans, croquis et esquisses ainsi que les pièces s'y rapportant sont la propriété exclusive d'ARTEFACT. Ils ne peuvent être utilisés en tout ou pour partie et quelqu'en soit l'objectif qu'avec son accord formel écrit conformément à l'article 111-1 du code de la propriété intellectuelle.



Plans de commercialisation

Plan de Parking 2/3



Indice : \_

Date : 13.10.2021



NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. L'implantation du mobilier est donné à titre indicatif.



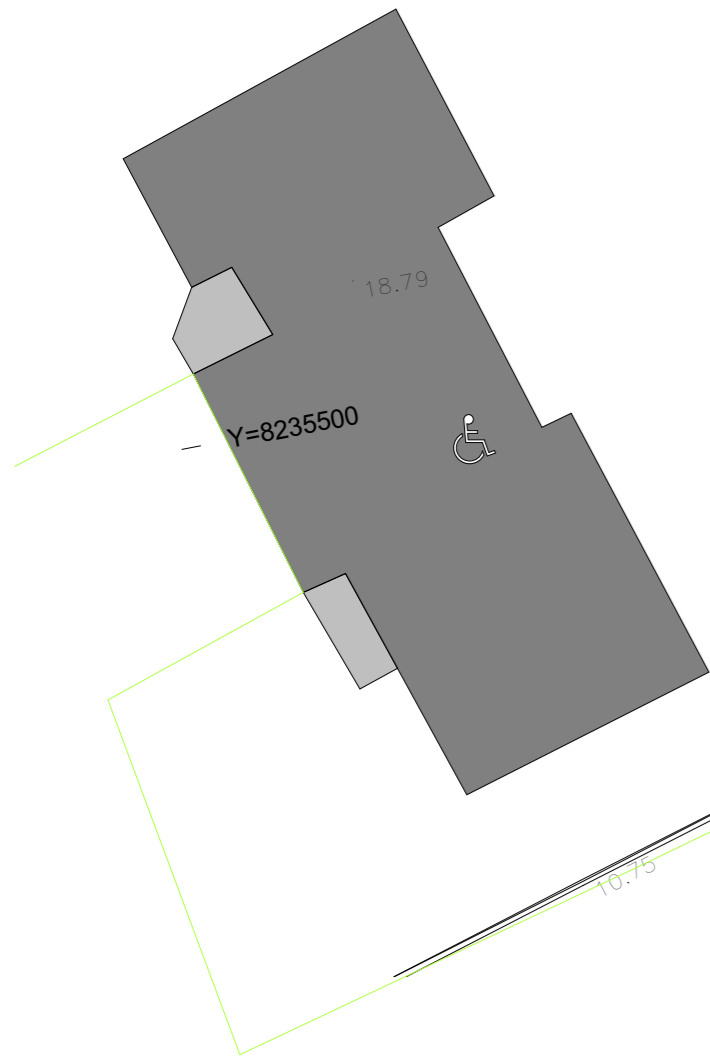
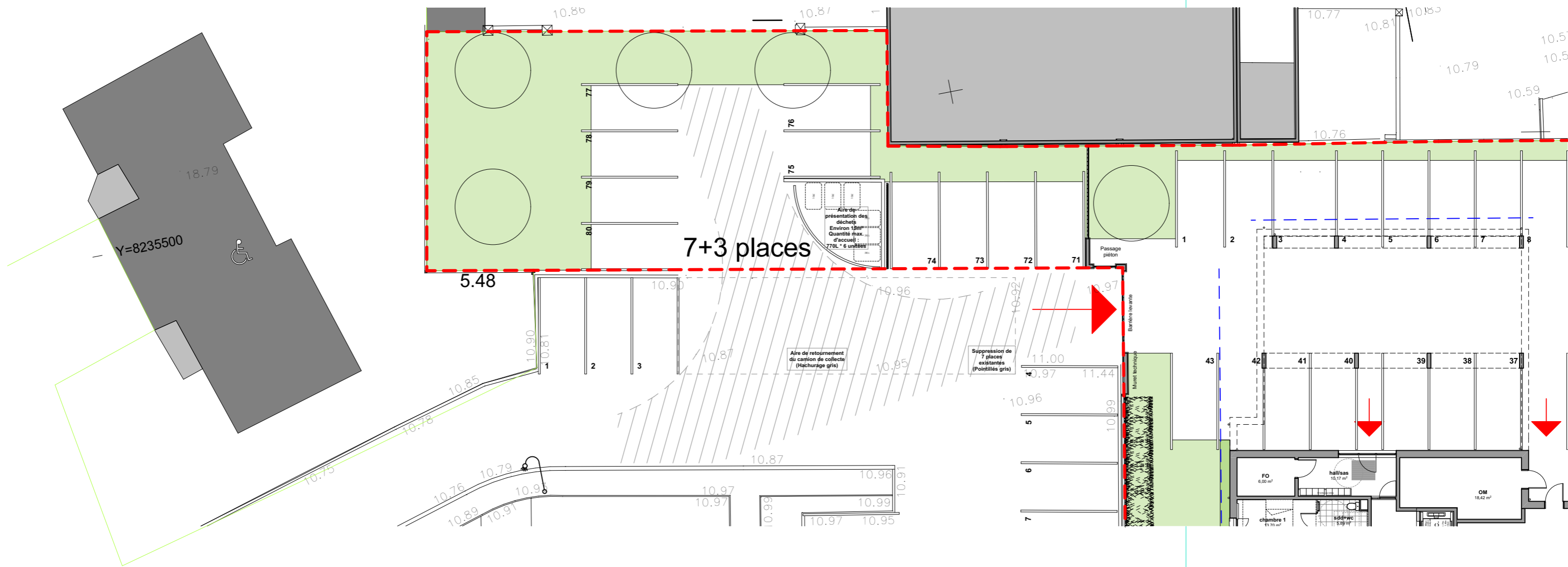
Groupe Edouard Denis  
 Agence de Rouen  
 13 rue Pierre Gilles de Gennes  
 76130 MONT SAINT AIGNAN

Les plans, croquis et esquisses ainsi que les pièces s'y rapportant sont la propriété exclusive d'ARTEFACT. Ils ne peuvent être utilisés en tout ou pour partie et quelqu'en soit l'objectif qu'avec son accord formel écrit conformément à l'article 111-1 du code de la propriété intellectuelle.



Plans de commercialisation

Plan de Parking 3/3



Indice : \_ Date : 13.10.2021

Groupe Edouard Denis  
 Agence de Rouen  
 13 rue Pierre Gilles de Gennes  
 76130 MONT SAINT AIGNAN

Les plans, croquis et esquisses ainsi que les pièces s'y rapportant sont la propriété exclusive d'ARTEFACT. Ils ne peuvent être utilisés en tout ou pour partie et quelqu'en soit l'objectif qu'avec son accord formel écrit conformément à l'article 111-1 du code de la propriété intellectuelle.



NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. L'implantation du mobilier est donné à titre indicatif.